L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 1er MAI 1879. 52me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 1er MAI 1879.

Le port d'armes cachées.

Ce n'est pas nous qui nierons que notre état social laisse à désirer ni qu'il y a de grandes réformes à introduire dans nos mœurs. Le jeu, l'ivrognerie, les actes de violence n'affligent que trop souvent nos yeux et, en fait de morale, nous savons que notre société a beaucoup à faire pour se rapprocher de la perfection. Mais rien n'est plus difficile que de corriger les mœurs ou de réformer les habitudes vicieuses. Que de tentatives infructueuses n'avons nous pas vu faire dans cette ville et dans d'autres pour extirper la lèpre du jeu ! Et, cependant, bien que partout la loi interdise les maisons de jeu, on les voit partout fleurir, tenant leurs portes ouvertes à la barbe de l'officier de police qui semble n'être de planton à la porte de ces établissements que pour leur servir d'enseigne.

Mais si nous sommes en faveur de la réforme des mœurs, nous voulons qu'on n'y prenne d'une façon rationnelle, logique et légale. Ainsi, nous n'admettons pas que pour protéger les ivrognes contre leur vice, on supprime le commerce des liqueurs.

Si les efforts spasmodiques qui sont tentés, de temps à autre, pour mettre fin à un abus, échouent presque toujours, c'est qu'ils sont invariablement mal dirigés. Tel nous paraît devoir être le cas pour le croisade qui vient d'être entreprise, ici et ailleurs, contre le port d'armes cachées.

Nous regrettons d'avoir à jeter de l'eau froide sur le beau zèle que nous voyons partout déployer à ce sujet, dans la presse, à la Convention, à l'Hôtel de ville et dans la magistrature, mais nous nous permettrons de faire observer que tout ce monde animé assurément des plus louables intentions, fait fausse route. Cette assertion paraîtra paradoxale ; nous allons donc essayer de la justifier.

Il y a une loi qui interdit de porter des armes, cachées. Elle existe depuis fort longtemps, mais elle a été de tout temps violée par la généralité des citoyens.

Il n'est peut-être pas un de ceux qui demandent aujourd'hui qu'on applique la loi dans toute sa rigueur, qui puisse affirmer sous serment qu'il n'a jamais contrevenu à cette loi et il est probable que beaucoup d'entre eux n'ont même que encore renoncé à l'habitude de porter des armes. Pourquoi cet usage a-t-il été et est-il encore si général ? Parce que l'administration de la justice est imparfaite, parce que la police est insuffisante, parce que chacun sent qu'il ne doit compter que sur soi-même pour se protéger.

Que cette habitude d'avoir des armes sur soi, ait eu des conséquences funestes, qu'elle ait rendu les querelles et les actes de violence plus fréquentes et plus sanglantes, cela est possible. Mais les gens disposés à faire un usage criminel en irréfléchi qui peut en être fait. On doit être bien assuré d'une chose, c'est que ceux qui sont portés à venger le sang pour sang laissent en une autre, leurs chercher une arme s'ils n'en ont pas sur eux, et que les crimes ne seraient pas beaucoup moins fréquents si personne ne portait d'armes.

Notre conclusion est donc qu'au lieu de chercher le remède dans une application plus rigoureuse de la loi, il faut le demander à une répression plus suivie et plus efficace des crimes, à la suppression du vagabondage, à l'amélioration du service de la police, en un mot qu'il faut rendre le port d'armes aussi inutile et par conséquent aussi superflu. Un attendant qu'on ait fait tout cela, il faut méditer la loi et entendre le port d'armes dans tous les cas qui paraîtront justifiés.

Condamner quelques personnes isolées pour un délit que tout le monde a commis et presque encore, c'est faire une injustice et n'fait discréditer la loi au lieu de la rendre respectable.

☞ L'artiste qu'emploie Lilienthal, le photographe, parle français ; il a travaillé pendant dix années dans l'établissement de photographie de Paris.

☞ Dimanche prochain, 4 mai, grand train de excursion à Thibodeaux. Prix du billet, aller et retour, $1,75 seulement. Billets à vendre au bureau de l'*Abeille*.

Un problème à résoudre : Où le propriétaire de l'ETOILE ROUGE peut-il trouver des chaussures pour pouvoir le vendre à si bon marché ?

Si jamais je cesse d'aimer !.....Quoi !.....les filles aiment.

AVIS AUX IMPORTATEURS FRANÇAIS.—Le département du Trésor des Etats-Unis vient également de prendre une autre décision intéressante pour les exportateurs français. Il a décidé, sur l'appel d'un importateur d'huile d'olive à New-York, contre l'application du droit de 30 0/0 ad valorem sur les bouteilles de verre contenant de l'huile d'olives, que "toutes bouteilles de verre ou jarres contenant une marchandise quelconque—les eaux minérales artificielles, les vins et les spiritueux exceptés, pour lesquels le cas est prévu,—ne seront pas astreints au payement du droit de 30 0/0 *ad valorem*." Cette décision est d'autant plus importante qu'elle concerne, en dehors des huiles d'olives, la parfumerie, les liqueurs de malt, bières, etc., en bouteilles, les eaux minérales naturelles, les câperes, les conserves et sauces, et, en général, tous les produits importés dans des logements de verre.

AUX CHERCHEURS DE L'ETAT. — Nous appelons l'attention des ordonnateurs de l'Etat sur l'avis publié par le Colonel Kidd, président du comité de la dette d'Etat, annonçant que le comité est prêt à recevoir des propositions relatives à un arrangement.

M. Spezzer, demeurant au No. 206 de la rue St-Louis certifie qu'il était porteur d'un Quart du Billet Consolidation Nos. 19, 66, 68 qui a gagné le premier gros lot du Cinq Mille Trois Cents Piastres au tirage de mardi 29 avril, et que le montant lui en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la compagnie. Le billet dont il est question plus haut lui avait coûté la somme de vingt-cinq cents au bureau de J. J. Cavelier, 142 rue Maran, entre Orléans et St-Pierre.

Grande exercice à Thibodeaux. — Il y aura dimanche, 4 mai, à l'occasion de la Fête qui doit avoir lieu dans cette ville en l'honneur de l'église St-Joseph, une grande excursion à Thibodeaux. Le train partira d'Algiers à 7 heures et demie du matin et arrivera à sa destination vers 10 heures. Le retour aura lieu le voyage s'opère maintenant entre Nouvelle-Orléans et Thibodeaux. Le prix par le chemin de fer de Morgan, aller et retour, est de $1,75 seulement : on peut se procurer des billets au bureau de l'*Abeille*.

Ce sera une excursion charmante. La compagnie, surtout sur les bords du Bayou Lafourche, est admirable à cette époque de l'année, et nombre de touristes préféreront, sans n'en doutons pas, de l'occasion, pour visiter à peu de frais une des paroisses les plus populeuses et les plus fertiles de la Louisiane. Les excursionnistes pourront dîner à la Fête même, et les mets les plus succulents et les rafraîchissements les plus variés seront servis à prix modérés. Le train quittera Thibodaux, pour le retour, à 2 heures et demie du soir et arrivera à la Nlle-Orléans vers minuit.

Il y en a qui se mettent le doigt dans l'œil, d'autres qui ont de vrai balle-mères !.....Il y en a aussi qui ont le bon esprit de ne se chasser qu'à l'ETOILE ROUGE.

Spécialité en fait de plumes d'oies vivantes, en crins, ressorts pour lits, matelas, fonds à ressort, à très bas prix, à l'ancien magasin de meubles de J. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido

Le Carême est venu, mangez vos fiadines.

—Un procès-verbal de contravention vient d'être dressé contre le maire de la commune de Rouffiac, dit la *Dépêche*.

Non content de ne pas faire afficher le vote de blâme infligé par la Chambre aux ministres du 16 Mai, le maire de Rouffiac a fait placer la protestation de MM. de Broglie et de Fourtou dans un cadre réservé aux actes émanant de l'autorité.

Neufchâtel, 16 avril.—La Cour d'assises vient de condamner le nommé Rousseau, rédacteur intermittent, rédacteur du journal l'*Avant-garde*, à deux mois de prison et dix ans de bannissement.

Rousseau a été déclaré coupable d'excitation au régicide contre des monarques alliés de la Suisse.

—Il y a eu, chez le comte Ferdinand de Lesseps, un bal masqué des plus remarquables, par ce fait, entre autres, que la plupart des invités portaient les costumes de leur nationalité véritable. Les relations cosmopolites, internationales et surtout orientales du grand amphitryon, avaient attiré chez lui des Chinois, des Américains du Sud, des Japonais, des Africains, des Turcs, des Grecs, tous gens de distinction, qui avaient apporté bon nombre plus pittoresques accessoires. Ici une vraie princesse indienne causait dans un coin avec un mandarin authentique, là un diplomate cochinchinois, officiellement accepté, s'entretenait avec un noble Andalou fraîchement débarqué, —on sorte que le vulgaire, habitué par le costumier parisien, remarquait de rares têtes en complément tel ou tel sur le choix et la sincérité de son travestissement.

La comtesse de Lesseps, dans un superbe costume d'almée (satin et argent) a fait les honneurs de son salon avec son affabilité et sa grâce ordinaire.

Un docteur allemand déclare qu'il peut se développer sur les palmes d'un certain arbre d'Egypte habituellement semblables à celui que l'on trouve dans le commerce. Ces champignons forment de petites touffes bien foncé en nature, gratté, ils ressemblent à une poussière humide qui pleuve sous le microscope, offre les caractères de champignons en question.

D'ailleurs, le docteur Tschamer ne s'en est pas tenu là; ayant enlevé deux de ces taches sur la palme d'une orange, il les sapins fortement et maintint à la température dans une poussière. Le jour suivant, il remarqua dans la plaque une sorte de chatouillement qui se développa graduellement, et huit jours après une quelconque bien accentuée était déjà

Un problème à résoudre : Où le propriétaire de l'ETOILE ROUGE peut-il trouver des chaussures pour pouvoir le vendre à si bon marché ?

☞ On peut se procurer dans les bureaux de l'*Abeille* des billets pour la grande excursion à Thibodaux, qui aura lieu dimanche prochain, 4 mai. Prix du ticket, aller et retour, $1, 75 seulement.

Toujours prêtes ; on n'a pas à les cuire ensuite.

—Le *Journal officiel* publie la note suivante :

"M. le président de la République a eu-je-ne-sais-quoi adressé, par le télégraphe, à l'empereur ses vives et sincères félicitations d'avoir échappé à l'odieuse tentative dirigée contre sa personne.

"De son côté, le président du conseil, ministre des affaires étrangères, a invité l'ambassadeur de France à renouveler personnellement, au nom du président de la République et du gouvernement français, les assurances de leur profonde sympathie."

LES NOUVEAUX CABLES TRANSATLANTIQUES FRANÇAIS.—Le télégraphe nous a parlé à plusieurs reprises des nouveaux câbles sous-marins que la Compagnie française du télégraphe de Paris à New York va établir. Ce réseau comprendra deux grandes communications télégraphiques complètement françaises entre l'Europe et l'Amérique du Nord en passant par l'île de Saint-Pierre (Terre-Neuve).

La première de ces communications, établie pour satisfaire l'intérêt national, relie la France à New York.

La seconde, qui a pour objet de doubler la première ligne et de satisfaire les intérêts des actionnaires, en leur donnant participation au tarif anglo-américain, réunira l'Angleterre à la Nouvelle-Ecosse.

Les lignes à établir sont les suivantes :

1. Câble de Brest à Saint-Pierre (Terre-Neuve)	longueur :	2396 milles
2. Câble de Saint-Pierre au cap Cod (Etats-Unis)	"	960 "
3. Câble de Lands-End	"	30 "
4. Câble des îles Scilly à Saint-Pierre	"	2.285 "
5. Câble de Saint-Pierre à Tor Bay	"	270 "
6. Câble de Brest aux îles Scilly	"	106 "
7. Ligne terrestre américaine		

Total : 5,948 milles.

5,948 milles marins ou plus de 11,000 kilomètres.

Toutes les stations seront télégraphiquement reliées entre elles, notamment Brest à l'Angleterre.

La vitesse de transmission sera de 15 mots par minute.

Les produits de l'exploitation peuvent se déduire des résultats obtenus par les câbles transatlantiques déjà posés et dont les recettes ont toujours été en augmentant.

Voici le résultat des quatre dernières années :

En 1875	14,044,750 fr
1876	15,345,300
1877	15,783,425
1878	17,892,250

LES ATTENTATS CONTRE LES CHEFS D'ETAT.—Le *Gaulois* a eu la patience de dresser la liste des attentats dirigés contre la vie de personnes royales ou de chefs d'Etat durant ces trente dernières années, c'est-à-dire depuis 1848. La voici :

Contre le duc de Modène, en 1848 ;
Contre le prince de Prusse (aujourd'hui l'empereur Guillaume), à Minden, juin 1848 ;
Contre le dernier roi de Prusse en 1852 ;
Contre la reine Victoria, par un soldat lieutenant, en 1850 ;
Machine infernale découverte à Marseille, lors du voyage de Napoléon III, en 1852 ;
Contre l'empereur d'Autriche grièvement blessé par le hongrois Libenyes, en 1853 ;
Attentat contre le roi Victor-Emmanuel, en 1853 ;
Contre Napoléon III, en face de l'Opéra-Comique 1853 ;
Le duc de Parme, mortellement atteint, 1854 ;
Pianori tire sur Napoléon III, aux Champs-Elysées, 1855 ;
Un agent de police s'empare de Fuschia au moment où il allait tirer sur la reine Isabelle, 1856 ;
Le soldat Milano frappe d'un coup de poignard le roi Ferdinand de Naples, 1856 ;
Trois Italiens, venus de Londres, sont convaincus de conspiration contre Napoléon III, 1857 ;
Complot d'Orsini contre Napoléon III, 1858 ;
Le roi de Prusse essuie, sans être atteint, deux coups de feu tirés par l'étudiant Becker, Bade, 1861 ;
L'étudiant Brunico tire sur le roi de Grèce, 1862 ;
Trois Italiens venus de Londres sont arrêtés pour avoir comploté contre Napoléon III, 1862 ;
Assassinat du président Lincoln, 1865 ;
Le czar est attaqué à Saint-Petersbourg, 1866 ;
Bérezowski tire sur lui à Paris, 1867 ;
Assassinat du prince Michel de Serbie, 1868 ;
Attentat contre le roi Amédée d'Espagne, 1871 ;
Assassinat du président au Pérou, 1872 ; en Bolivie, 1876 ; dans l'Equateur, 1875 ; au Paraguay, 1877.
Deux attentats sont dirigés contre l'empereur d'Allemagne en mai et en juin 1878.

Le vendredi 25 octobre 1878, Moncut tente d'assassiner le roi d'Espagne d'un coup de pistolet.

Le 17 novembre 1878, le roi d'Italie manque d'être poignardé par Passanante.

Enfin, le 14 avril, à huit heures du matin, l'empereur de Russie a été, pour la troisième fois, l'objet d'un attentat auquel il vient heureusement d'échapper ; remarquons-le-il, le czar est livré, lui, à des prix qui varient de 14 à 20 cents., c'est-à-dire qu'il sont inférieurs d'un tiers à ceux que nous payons en Havre.

"Cela n'a rien d'étonnant, ajoute notre correspondant. Il faut, en effet, que le public sache qu'il est, aujourd'hui, non seulement très mal gardé dans tout l'Europe, l'objet d'une véritable exploitation à cet égard.

"L'industrie du gaz en est arrivée, par les perfectionnements sans nombre que la science a introduits, à pouvoir se passer entièrement par le temps de ces sous-produits : goudron, pétrole, parfums, matières désinfectantes [presque phéniques], matières tinctoriales, produits ammoniacaux, et le reste.—De sorte qu'elle pourrait rester encore récompensatrice en se trouvant réduite à la nécessité de laisser échapper le gaz lui-même auquel une fuite donne une valeur.

"Mais laissez venir la concurrence de l'électricité—qui grandit chaque jour—et tout cela va, évidemment, changer."

—On écrit d'Amanchon, le 7 avril, à la *Gironde* :

"Vers cinq heures, ce matin, une filadière appartenant à M. Frugier, négociant en mercerie de notre ville et faisant le cabotage sur notre rivière, se jetait à la suite d'une rafale sud-ouest dans le chenal du Talichon. Mme Frugier et sa femme de chambre, Mme Labat, et une jeune fille de seize ans. Les trois femmes qui se trouvaient sur le bateau, M. Frugier et ses deux matelots ont été sauvés par un pêcheur connu sous le nom de Pierre et ramenés à Arcachon dans la tilbury qui était amarrée à la filadière. Cet événement a jeté la consternation dans toute la population de La Teste et d'Arcachon, où se trouvent les familles des trois victimes. On n'a pu malheureusement retrouver que le cadavre de Mme Frugier."

PRUDH'HOMMES ET COQUELUCHE.—Un nègre avec à témoins des patrons d'ateliers, qui ne paraissent être impudemment menteurs.

Un docteur allemand déclare qu'il peut se développer sur les palmes d'un certain arbre d'Egypte habituellement semblables à celui que l'on trouve dans le commerce. Ces champignons forment de petites touffes bien foncé en nature, gratté, ils ressemblent à une poussière humide qui pleuve sous le microscope, offre les caractères de champignons en question.

D'ailleurs, le docteur Tschamer ne s'en est pas tenu là; ayant enlevé deux de ces taches sur la palme d'une orange, il les sapins fortement et maintint à la température dans une poussière. Le jour suivant, il remarqua dans la plaque une sorte de chatouillement qui se développa graduellement, et huit jours après une quelconque bien accentuée était déjà

Nous connaissons le nom de la nourrisse que je prendrai [illegible] théâtre.

LE TRAITÉ DU COMMERCE ANGLO-FRANÇAIS.—Le télégraphe avait annoncé à tort le renouvellement pour dix ans du traité de commerce entre la France et l'Angleterre, que nous lisons dans le *Temps* :

"La France et l'Angleterre viennent de s'entendre pour prolonger de six mois le traité de commerce, qui expire le 31 décembre prochain.

"Le but de cette convention spéciale est de donner à la France le temps nécessaire pour discuter, dans les deux Chambres, le tarif général des douanes, et pour donner aux deux puissances le temps de négocier leur nouveau traité de commerce."

Soulien de pêcheur à 75 sous le panier l'ETOILE ROUGE.

—On lit dans le *Courrier des Ardennes* :

"Un phénomène météorologique des plus curieux a eu lieu dimanche, jour de Pâques, à onze heures et demie du matin, dans le commune de Signy-le-Petit.

"Le temps était clair, sans le moindre nuage ; il n'y avait aucune trace de vent. Il se trouve à Signy une maison isolée, habitée par un nommé Chailleux. Cette maison, entourée de pierres, est couverte en ardoises.

"Tout à coup on fit entendre un bruit sourd, assez semblable au ronflement d'une voiture enlevée par un cheval au galop, puis une trombe d'air d'une puissance irrésistible enleva subitement la toiture de la maison Chailleux et la dispersa aux quatre points cardinaux. Il n'y avait eu ce moment pas trace d'agitation dans l'air, et cette tempête ne fut perçue ni entendue ailleurs.

"Chose extraordinaire également : cette maison seule est atteinte, et à dix mètres aux environs on n'a ressenti aucun effet de ce phénomène."

Le rendez-vous des danses élégantes, c'est l'ETOILE ROUGE, coin Canal et Bayou.

Avez-vous encore mangé aux salade de Stachel ?

68.—On peut renouveler le fond des nerfs, non par l'usage de stimulants artificiaux, mais par les traitement toniques ordinaires. On ne doit employer les opiates et autres remèdes semblables que comme palliatifs, et le moins possible. Les nerfs vigoureux sont ceux qui sont calmes, et le meilleur moyen de les rendre tels c'est de renforcer l'énergie vitale. Ces "Bitters Stomach Bitters" si fortifiants et vivifiants, conviennent donc en tout, puisqu'ils empêchent tout obstacle à une bonne digestion et à l'assimilation des aliments, de manière que le corps est ainsi de nouveau fortifié du nourrissement de ces aliments qu'il lui faut. Les tempéraments nerveux, ceux des malades de reins et de la vessie sont également soulagés par les bitters, qui, tout en étant une boisson agréable et rafraîchissante, sont infiniment plus pures que les essentiels brutes du commerce, qui réagissent d'une manière fâcheuse sur le système nerveux.

—Voulez-vous donner bonne mine à votre mari ? Voulez-vous qu'il soit toujours gai et ses affaires prospères ? Donnez-lui du bon sang ! Le "Sanguine" est un remède du Dr Boerhave qui donne du sang pur et abondant.